

Remaniement

facteurs soient pris en considération lorsqu'on tracera une nouvelle carte.

Voilà pourquoi j'appuie vigoureusement mes collègues, les honorables députés de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine et de Lotbinière (M. Fortin), afin que tous les députés pensent à instaurer un système qui sauvegarderait et la démocratie et les droits du citoyen d'être représenté efficacement.

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 6 heures, plus ample considération de l'opposition au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec, 1973, est différée.

(A 6 h 5, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)